1re Année. — N° 2. Avril 1911.

LE
Monde Psychique

ORGANE MENSUEL

de " l'Institut des Recherches Psychiques de France "

pour l'étude expérimentale

des PHÉNOMÈNES SPIRITES

A nos Lecteurs

Le **Monde Psychique**, malgré la défectuosité de son premier numéro, arrêté par deux grèves successives d'imprimerie, et, par suite, incomplet de sa bibliographie et de ses gravures, et d'autre part mal présenté au point de vue matériel, a été cependant accueilli, tant par les autres publications psychiques que par le public, avec une bienveillance dont nous sommes très reconnaissants à nos confrères et à nos lecteurs : c'est que chacun a compris, derrière les imperfections de la forme, le but que nous poursuivons et qui est double, tout à la fois de science et de curiosité. On a pu se convaincre en effet que les travaux inédits publiés par le **Monde Psychique** sont le résultat de sérieuses et profondes recherches, émanées de gens d'étude qui sont en même temps des expérimentateurs experts et des esprits originaux. De ce côté, la voie est féconde à explorer, et nous n'y faillirons pas ; bien des découvertes sont à faire dans l'incommensurable domaine de l'occultisme : nous accueillerons toutes celles — vraiment sérieuses — que l'on nous apportera, puisque, nous le rappelons, nos colonnes sont ouvertes à tous les observateurs de savoir et de bonne foi.

Mais à côté de la science, dont l'intérêt ne saurait échapper à personne mais dont les manifestations sont parfois lointaines et demandent une attention éclairée, il est un autre domaine en quelque sorte inépuisable dans lequel, comme on a pu s'en convaincre, nous pensons qu'il y a une ample moisson à faire : c'est celui des faits courants et de la curiosité attentive, qui intéresse non seulement les gens de savoir mais quiconque pense que, selon la locution populaire, *il y a quelque chose là*. A ce point de vue, nous avons besoin de collaborateurs, de nombreux collaborateurs, et notre désir serait d'avoir autant de collaborateurs que de lecteurs, voici pourquoi :

Il n'est personne qui ne connaisse ou n'ait connu autour de soi la production de quelque phénomène ou de quelque faculté d'ordre psychique ou hyperphysique. Jadis, on dédaignait ces études, et les gens informés craignant d'être par leur entourage regardés comme des déséquilibrés ou des farceurs, préféraient garder pour eux ce qu'ils savaient, à moins qu'ils ne haussassent les épaules si d'aventure on les interrogeait à ce sujet.

Mais depuis quelques années une réaction complète s'est produite à cet égard.

Ce fut d'abord la vaste enquête conduite en Angleterre par le docteur Gurney, par ses collaborateurs Myers et Podmore, et dont les résultats furent consignés dans les deux volumes des *Phantasms of livings* (*Fantômes des vivants*) où se trouvent rassemblés tous les cas de télépathie que purent contrôler les auteurs.

En France, le docteur Dariex, l'astronome Flammarion et d'autres se sont livrés à une enquête analogue qui révéla des cas de voyance et d'audience hyperphysique véritablement étranges.

Mais, tous les jours, de nouveaux faits se produisent qu'il serait bon d'enregistrer : voilà pourquoi nous faisons appel à tous nos lecteurs.

Il n'est en effet personne qui n'ait connu quelqu'un de ces faits étranges, apparitions de morts ou de vivants, phénomènes quelconques supra-normaux, etc., ou même qui n'en ait été l'objet. Nous demandons donc à nos lecteurs de vouloir bien nous communiquer ceux qui sont à leur connaissance soit immédiate, soit indirecte.

Il va sans dire que nous ne parlons pas ici de ces histoires merveilleuses que le premier venu peut inventer, mais de récits sérieux, se rapportant à des faits considérés comme authentiques. Dans ce but, la première garantie pour vous, sera la signature et l'adresse de notre correspondant, et nous ne tiendrons aucun compte des lettres anonymes. De plus, nous prions nos correspondants de vouloir bien, s'ils connaissent d'autres témoins du fait relaté, nous communiquer leurs nom et adresse, étant bien entendu que tous ces noms seront uniquement pour nous et que les initiales seules paraîtront dans notre publication. Enfin, s'il se révèle quelque cas absolument remarquable, nous nous réservons le droit de faire en ce qui le concerne et avant de le publier, une enquête personnelle pour laquelle nous nous entendrions avec notre correspondant.

Nous ne doutons pas, dans ces conditions, de produire en lumière un certain nombre de faits acquis, mais encore ignorés qui fourniront une précieuse contribution à l'étude de phénomènes hyperphysiques et métapsychiques.

LA DIRECTION.

Les États du Sommeil Magnétique du Fantôme du Vivant ou Corps Ethérique

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE III

L'hypothèse des théosophes est que l'homme vivant serait possesseur de plusieurs duplicata de son corps physique, corps invisibles à cause de la matière ténue dont ils sont formés, survivant les uns aux autres après la mort du corps physique.

Le premier corps invisible a été mis en lumière par M. de Rochas, il fut étudié récemment d'une façon assez complète par mon maître, M. Durville, sous le titre de « fantôme du vivant ou corps éthérique ». Le corps éthérique, je l'appelle ainsi, justifie son titre par l'étude expérimentale qui le rapproche de la description faite par la théosophie de l'état physique de ce corps.

Je dois admettre, par conséquent, l'existence du deuxième corps invisible, le corps astral et rechercher son existence chez l'homme vivant.

Après avoir obtenu le dédoublement du sujet, j'ai pensé qu'en influençant le fantôme à l'aide de passes magnétiques, j'arriverais à libérer le corps astral ; l'expérimentation a donné raison à la théorie, et je me suis trouvé en face :

1° du corps physique du sujet ;
2° du corps éthérique placé à sa gauche ;
3° du corps astral placé à la gauche du corps éthérique.

De plus, pendant l'expérimentation, c'est-à-dire en agissant à l'aide de passes magnétiques sur le corps éthérique, j'ai observé une série de phénomènes physiques et psychiques dont j'étais loin de me douter, consistant en une série d'états de sommeil présentant de grandes analogies avec les états du sommeil magnétique du corps physique.

Ce sont donc les états de sommeil magnétique du corps éthérique que je vais décrire, tels que je les ai observés au cours de mes recherches sur le corps astral et que l'on sera à même de comparer avec les états du sommeil du corps physique.

Dans les débuts de mes recherches, les passes que j'exerçais sur le fantôme ont amené d'emblée le dédoublement et la formation du corps astral ; les états du sommeil n'étaient pas nettement délimités : ils étaient pour ainsi dire emboités les uns dans les autres ; au bout d'un certain temps ceux-ci se séparèrent d'une façon assez nette pour qu'on put procéder à leur analyse,

Les états du sommeil magnétique du corps éthérique sont au nombre de cinq : 1° Etat suggestif ; 2° Etat cataleptique ; 3° Etat somnambulique, avec deux divisions au lieu de sept ; 4° Etat léthargique ; 5° Etat d'extériorisation. Ce dernier état est constitué par la formation du corps astral.

ÉTAT SUGGESTIF

L'état suggestif du corps éthérique est constitué par un état physique et un état psychique.

L'état physique n'est pas très franc, c'est-à-dire que l'anesthésie n'est pas totale : la sensibilité tactile est seulement obtuse, la pression, la température, la douleur sont encore perçues, mais d'une façon moins nette que dans l'état de veille du corps éthérique.

D'après les dires du sujet, les yeux sont ouverts ; je n'ai pu me rendre compte, n'en ayant pas eu le temps, si l'acuité visuelle était diminuée ; tout me porte à croire qu'elle l'est.

Il existe un rétrécissement concentrique du champ visuel normal et du champ visuel des couleurs.

L'ouïe n'a pas disparu ; le goût et l'olfaction ne sont pas encore tout à fait anesthésiés.

On peut rendre normal chaque sens, par une simple affirmation. Dans l'état psychique, on remarque l'état de doute, et le corps éthérique peut entrer dans la peau du personnage qu'on lui aura suggéré.

ÉTAT CATALEPTIQUE

La sensibilité du corps éthérique n'est pas complètement disparue, la moitié droite de ce corps est encore le siège d'une sensibilité obtuse, la moitié gauche est complètement insensible.

Je remarque que les mouvements automatiques peuvent avoir lieu par imitation : n'importe quel geste est aussitôt imité à la fois par le corps éthérique et par le sujet.

Les membres du corps éthérique conservent l'attitude qu'on leur donne : le sujet exécute le même mouvement ; si au contraire je fais prendre aux membres du sujet une position quelconque, d'après les dires de celui-ci, le corps éthérique prend la même attitude.

Lorsque j'imprime aux membres du corps éthérique un mouvement rythmique quelconque, le mouvement se continue automatiquement.

J'ai pu provoquer la prise du regard afin de produire l'automatisme du langage, de l'ouïe et de la vue.

Toutes les suggestions sensorielles sont possibles, sauf pour l'ouïe. Dans l'état cataleptique du sujet : si je viens à lui suggérer par exemple l'idée d'une montre et qu'en même temps j'appuie sur un de ses globes occulaires, le sujet accuse voir deux montres.

Dans l'état cataleptique du corps éthérique : la suggestion d'une montre lui étant faite en appuyant sur un globe occulaire du sujet, le corps éthérique ne verrait que la moitié de la montre suggérée.

Doit-on en déduire que la vue est le siège d'un considérable rétrécissement concentrique du champ visuel ? Cela serait possible. L'attitude donnée à un membre du corps éthérique peut correspondre à un état moral déterminé,

La contracture ainsi que la paralysie ne peuvent être obtenues ; l'action de la polarité ne détermine que des attractions ou des répulsions.

ÉTAT SOMNAMBULIQUE

Le troisième état du sommeil du corps éthérique se divise en deux phases :

La première phase comporte : l'état de rapport, la sympathie au contact, la sympathie à distance.

Les suggestions de la sensibilité générale, les suggestions négatives, motrices et autres réussissent parfaitement bien dans la première phase.

Une remarque est à faire dans la suggestion des couleurs et des couleurs complémentaires :

— Si je suggère la vue d'une croix rouge pendant 15' et que je fasse ensuite fermer les yeux du corps éthérique, puis les rouvrir, et lui fasse fixer une feuille de papier blanc, le corps éthérique ne perçoit pas la couleur complémentaire qui doit être vert-bleu : il revoit la couleur rouge suggérée auparavant.

De même, lorsqu'une croix rouge a été réellement tracée, après qu'elle a été fixée, la couleur complémentaire n'apparaît pas, si les yeux du corps éthérique fixent une feuille de papier blanc,

DES HALLUCINATIONS DANS L'ÉTAT SOMNAMBULIQUE

J'ai dit plus haut que les suggestions sensitives ou hallucinations réussissent admirablement bien ; de plus elles révèlent un caractère d'objectivité tel que je suis obligé de nier leur subjectivité.

D'après ce que dit M. de Rochas sur les hallucinations, il serait impossible à un sujet de distinguer la réalité, de l'hallucination qu'on lui a suggérée, surtout si la suggestion a été bien faite ; l'hallucination présente tout le caractère de la réalité en ce sens que l'organe de la vue est excité exactement comme si l'image créée par l'imagination existait réellement dans le lieu où l'imagination l'a placée, mais en réalité l'image n'existe pas.

Quelques auteurs considèrent l'image suggérée comme objective en ce sens qu'elle subit les transformations indiquées par les lois de l'optique, quand on interpose certains instruments, comme un prisme ou une lentille entre elle et le sujet.

Le docteur Pinel nous dit ceci sur la photographie de l'hallucination :

— Un phénomène hypnotique indéniable, car nous l'avons pratiqué nous-même, c'est la photographie, à l'aide de l'ophthalmoscope électrique muni d'une plaque sensible, de l'image suggestionnée à un sujet hypnotisé.

— A l'instant même où se donne la suggestion, le sujet entrevoit l'image parfaitement dessinée de l'objet qu'on lui indique, cheval, maison, etc... Or, les cellules cérébrales frappées par le mot prononcé renvoient l'image de l'objet sur la rétine. Cette image se réfléchit sur la partie postérieure du cristallin, dans la chambre de l'œil, et par action virtuelle, s'agrandit en s'extériorisant comme dans une loupe vulgaire.

— Ce phénomène se produit dans toutes hallucinations régressives chez certains malades : ce sont des aberrations de la vue.

J'ai tenté de résoudre le problème de l'objectivité des hallucinations d'une autre façon.

Si, par exemple, je suggère au corps éthérique la vue d'un oiseau picorant une graine imaginaire sur une table réelle placée devant lui et à distance de deux mètres environ, un sujet voyant verra très bien l'hallucination, mais de plus, n'importe qui peut entendre les coups de bec de l'oiseau sur la table, en ayant le soin de poser l'oreille sur celle-ci.

J'ordonne à l'oiseau de sautiller, l'oreille entend parfaitement ces mouvements.

Au lieu d'un oiseau, j'ai suggéré la vue d'un réveil-matin, non seulement le corps éthérique le voit très bien, mais il voit l'heure exacte du moment. Et plusieurs témoins ont parfaitement constaté sans rien dire au sujet, la répercussion du tic-tac dans la table sur laquelle le réveil-matin se trouve placé imaginairement.

Naturellement, je me suis assuré que le corps éthérique garde sa place pendant la suggestion.

En résumé, à mon avis, le corps éthérique fabrique de lui-même l'objet suggéré, qui doit être constitué : 1° de matière astrale qui, on le sait, a la propriété de se mouler selon la pensée ; 2° puis il se revêt de matière éthérique, et fait mouvoir et entendre l'objet, puisque certains témoins reconnus non suggestibles ont perçu les bruits.

J'ajouterai qu'il est nécessaire pour que l'hallucination prenne un caractère d'objectivité, que le corps éthérique soit libéré du corps physique : en cet état, la fabrication de l'idée-objet se fait beaucoup mieux que dans l'état somnambulique du corps physique du sujet.

La deuxième phase est l'état de lucidité à distance ; cet état ne diffère en rien de celui du corps physique.

ÉTAT LÉTHARGIQUE

Cet état est nettement léthargique ; je n'ai pu déterminer par le frôlement aucune contraction neuro-musculaire. Tous les sens sont fermés : on peut dire qu'il est l'image de la mort.

ÉTAT D'EXTÉRIORISATION

Tout comme le corps physique, le corps éthérique s'extériorise ; dans le premier stade d'extériorisation, le sujet nous dit voir le corps éthérique se vider dans sa moitié gauche ; il se forme ensuite une série de couches sensibles autour de la moitié gauche de ce corps.

Les couches sensibles sont très minces et très rapprochées au point qu'elles semblent se toucher.

L'extériorisation entourant la partie gauche du corps éthérique ne s'étend pas au-delà d'un mètre, puis elle vient se condenser en une colonne à la gauche de ce corps et finalement le corps astral est libéré.

L'or détermine sur le corps astral une sensation de brûlure ; l'argent, le mercure sont neutres.



Fig. 1. — Photographie prise dans l'état d'extériorisation de la sensibilité. (Mme Lambert)

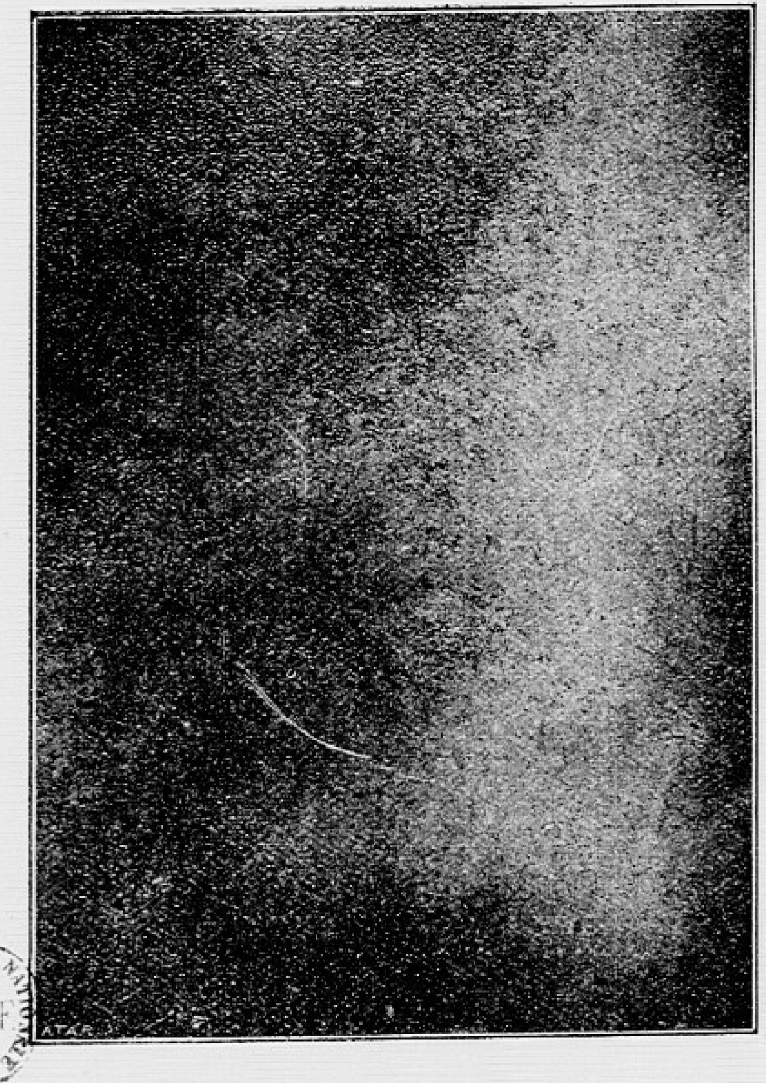


Fig. 2. — Photographie prise dans l'état de dédoublement. (Le sujet est invisible et à sa gauche se présente une vague forme humaine, qui doit être le corps éthérique de celui-ci. (Mme Lambert)

L'eau ne peut dissoudre la matière astrale ; par conséquent, l'on ne peut l'emmagasiner dans l'eau ou dans tout autre liquide, sauf toutefois dans ceux où sont dissoutes des substances médicamenteuses.

La lumière n'exerce aucune action sur sa sensibilité. Celle-ci ne se réfugie pas dans l'ombre du sujet éclairé.

Au bout d'un certain temps, le corps astral est formé à la gauche du corps éthérique ; il affecte la forme du corps physique ; sa grandeur en diffère : elle atteint la taille d'un enfant d'une dizaine d'années environ, selon les dires des témoins et du sujet.

Il se trouve relié au corps éthérique à l'aide d'un cordon partant de la région précordiale du corps éthérique et aboutissant à la région précordiale du corps astral. Sa couleur est d'un bleu clair.

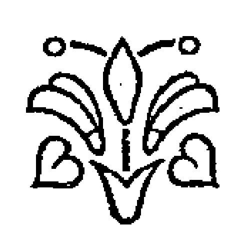
Le corps éthérique est devenu noir ou invisible pour le sujet, comme son corps physique.

En résumé le corps astral se trouve libéré du corps éthérique ; étant sur la voie du procédé, il est possible de dédoubler le corps astral qui libérera à son tour le corps mental, s'il existe réellement comme l'indiquent les théosophes, de façon qu'on puisse l'observer, comme je l'ai fait pour le corps astral, au point de vue physique et au point de vue psychologique.

L. Lefranc.

Tous les lecteurs qui s'intéressent aux sciences psychiques, sont priés de bien vouloir nous transmettre les documents qu'ils pourraient avoir ou se procurer concernant :

Les dédoublements du corps humain vivant, Apparitions de défunts après la mort, Télépathie, Photographie d'esprits et photographies présentant un caractère anormal et inexpliqué. Cas de réincarnations, etc... Prière de signaler les cas qu'ils auraient dûment constatés, à M. Lefranc, 5, rue Nicolas-Flamel, Paris (4e).



EXTÉRIORATION DE LA NEUTRICITÉ

MÉTHODE

de débloublement personnel

(SORTIES EN ASTRAL)

PREMIÈRE PARTIE (Suite)

GÉNÉRALITÉS

Plus tard l'Inquisition l'eut fait traîner à sa barre, et le bûcher ou la cravate de chanvre eut été la rançon de son trop haut savoir.

En des temps plus rapprochés de nous, la Bastille ne donnait pas son hospitalité aux seuls écrivains politiques, mais à quiconque détenait les secrets gênants pour certains ; et il faut reconnaître qu'une pareille notion pouvait être bien facilement travestie en secret d'Etat, comme nuisible aux grands, ou bien être regardée au point de vue doctrinal, comme plus dangereuse que les propositions de Jansénius ou la querelle des Quiétistes.

Enfin, au siècle qui a précédé le nôtre, un motif important a certainement refréné toute velléité de divulgation : ce secret peut être mortel pour qui veut le mettre étourdiment en pratique. Or, il n'était de nos jours détenu que par des occultistes élevés, car il faut, pour en dégager l'essence, avoir beaucoup et longtemps étudié ; ces occultistes élevés étaient, par suite, imbus du dogme de la fraternité humaine, qui leur faisait un devoir de conscience de ne pas jeter dans le public, à la portée du premier venu, les éléments d'une formidable expérience où l'expérimenteur, dissociant son organisme physique pour faire une « sortie en astral » (1), se trouve exposé, par manque de sang-froid ou pour toute autre cause, à ne pouvoir réintégrer son corps matériel : alors pour lui c'est ou la mort, ou la folie. Ce motif grave suffit pour expliquer, à l'époque contemporaine, le silence de ceux qui savent.

Mais aujourd'hui, la situation n'est plus la même. Depuis les expériences du colonel de Rochas, depuis surtout celles toutes récentes de H. Durville, qui ont montré que la personnalité humaine peut être dissociée avec une facilité relative, un certain nombre

(1) Ce terme, qui désigne techniquement l'opération dont il s'agit, montre qu'elle est bien connue en occultisme.

de chercheurs ont essayé de s'appliquer à eux-mêmes les conditions nécessitées par le dédoublement personnel.

D'autre part, il est des curieux qui, ayant découvert par hasard qu'ils réalisaient en eux-mêmes les conditions requises, et se dissociant sans trop de peine, ont voulu continuer, par curiosité ou par d'autres motifs, ces essais qui ne sont pas dénués de danger. Personnellement, j'en connais plusieurs dans mon entourage.

Il m'a donc semblé qu'à l'heure actuelle, le mieux était de donner les indications nécessaires à la poursuite de cette expérience d'ordre supérieur, mais à la condition d'appeler particulièrement l'attention des expérimentateurs sur les dangers indéniables inhérents à de tels essais, et de leur fournir par suite toutes les indications relatives aux précautions à prendre pour éviter l'abîme où peuvent tomber l'imprudent, l'étourdi et l'audacieux.

C'est ce que je vais tenter de faire au cours des pages qui suivent.

Mais, comme on le voit par ce qui vient d'être dit, je n'ai aucun devancier dans cette voie : j'ouvre, en quelque sorte un chemin encore inexploré. D'autre part, les éléments de la question sont épars dans des ouvrages de toute nature dont quelques-uns assez difficiles à se procurer. Je n'ai donc pas la prétention d'indiquer ici une ligne de conduite *ne varietur* ; sans doute ce travail sera amélioré par la suite ; sans doute, d'autres chercheurs et expérimentateurs, profitant de la voie ouverte, feront mieux dans l'avenir... je ne me propose ici que de réunir en un seul ouvrage, les conditions de l'expérience disséminées jusqu'à ce jour en d'autres livres, de les coordonner, d'en faire un corps aussi complet que possible, en les vérifiant par tous les renseignements recueillis auprès d'expérimentateurs personnels, et, pourquoi ne le dirais-je pas ? par mes propes essais dans ce sens. Il me semble que la tâche sera assez grande, si j'arrive à la remplir, en me bornant à dire ce qui existe, ce que nous ont donné nos devanciers ce que nous faisons à l'heure actuelle, et surtout en signalant — j'y insiste — les dangers que comporte en soi l'expérimentation d'un phénomène aussi transcendantal que le dédoublement personnel.

II

DÉFINITIONS — LA LÉGENDE — L'HISTOIRE — LA SCIENCE

Ce phénomène de haute physiologie qui consiste à laisser le corps physique — disons le quasi-cadavre, pour être net — au lieu où il se trouve, tandis que le fantôme est envoyé au loin pour y accomplir tel acte défini, à porté dans le passé et porte encore bien des noms.

Les anciens y voyaient des *théophanies* lorsqu'il s'agissait de

la vision terrestre d'un personnage divin, des *idolophanies* lorsque le sujet était un être humain.

Le peuple de nos jours, le qualifie *apparition* ou *revenance* quand il s'applique aux morts, *apparition* seulement ou *vision* quand il s'applique aux vivants.

Les annales religieuses emploient le terme de *bilocation* qui exprime bien ce qu'il veut dire : la présence simultanée de la même personne en deux endroits différents.

Les hagiographes emploient plus particulièrement les mots *bicorporéité* lorsqu'ils veulent faire comprendre que le sujet possède effectivement deux corps dont chacun se voit en l'un des deux endroits ; ou *représentation* quand ils pensent que l'un des deux corps appartient en propre au sujet alors que l'autre n'en est qu'une figuration modelée et animée par un ange.

Lorsqu'il s'agit des apparitions de Jésus, c'est le terme spécial de *christophanie* qui est employé.

Pour les sorciers qu'à tort ou à raison on croit se manifester sous des apparences animales et particulièrement sous la figure d'un loup, les appellations qui caractérisent leur vision sont celles de *zoanthropie* et de *lycanthropie*.

Les spirites qui ont d'ordinaire affaire à l'esprit des morts qualifient ce phénomène de *matérialisation*.

Les occulistes qui l'ont expérimenté et pratiqué de tous temps, l'appellent très justement *sortie en astral* ; en effet le mécanisme du phénomène consiste en ceci que la partie intelligente et semi matérielle de l'être *sort* du corps physique et se projette sur le *plan astral* — intermédiaire entre le plan divin et le plan matériel — pour de là, se manifester sur le plan physique selon le but proposé.

Le science moderne qui s'en occupe a d'abord commencé à le ranger, pour ne point se compromettre, parmi les *hallucinations télépathiques* ; à l'heure actuelle, elle lui applique les noms de *dissociation* de l'être, *dédoublement*, *extériorisation*, etc., et dans les cas d'impression visuelle, celui de *phantasmatophanie*.

Les légendes foisonnent, tant dans l'antiquité que dans les temps modernes, de personnages vivants ou défunts qui se font voir corporellement.

Une des premières idolophanies connues se rencontre dans l'*Iliade* (XXIII) : Patrocle, tué par Hector, apparaît comme s'il était encore vivant.

Tout le monde connaît les récits qui ont été faits des dédoublements d'Appollonius de Tyane, et Simon le Mage semble avoir eu une renommée au moins égale.

La *Vie des Saints* fourmille de récits légendaires de même nature, et cette croyance à la dissociation de l'être humain était bien établie puisque nous voyons l'apôtre Paul citer (II Cor. 2-4).

un homme qui fut ravi — corporellement ou non — au ciel pour y entendre des paroles ineffables.

A tort ou à raison, on a attribué le même pouvoir à tous les thaumaturges, à tous les personnages mystérieux du Moyen-Age et des temps modernes, Cagliostro, le comte de Saint-Germain, etc., et les *contes bleues* de nos pères sont remplis de récits de nature identique.

Aujourd'hui, toutes les villes, toutes les campagnes ont leurs traditions spéciales relatives à tel personnage renommé pour ses vertus, le curé d'Ars, par exemple — sorcier émérite, tel Thorel — ou simplement ayant tenu un rôle marquant, d'une façon ou d'une autre dans la chronique locale, particulièrement dans les régions, comme la Bretagne, où la croyance au merveilleux est en quelque sorte article de foi.

Enfin, il n'est peut-être pas de famille où ne circule un récit de cette nature — apparition d'un vivant ou d'un défunt — plus ou moins établi, plus ou moins controuvé, né peut-être d'un fait réel et peut-être d'un fait imaginaire, qui, en passant de bouche en bouche, de l'aïeul aux petits enfants, n'ait acquis, à la longue, droit de cité.

Tout ceci n'est que le côté légendaire de la question, mais il montre, par sa ténacité même, qu'il doit y avoir quelque base sérieuse à une si longue succession de croyances et de narrations surajoutées les unes aux autres.

Nous allons maintenant entrer dans l'histoire, c'est-à-dire dans l'énumération de faits recueillis par des auteurs sérieux, soumis à la critique et paraissant assez nettement établis pour qu'on puisse leur faire foi.

Il n'est pas dans mon idée d'écrire par le menu l'historique de la question. On trouvera ce travail fait — et fort bien établi, avec toutes les citations nécessaires au chapitre III, du « Fantôme des vivants », de H. Durville (1), auquel je renvoie le lecteur curieux de détails ; je me bornerai ici à attirer brièvement l'attention sur les citations les plus marquantes et à indiquer les ouvrages où l'on trouvera rassemblées les principales et les plus nombreuses relations de documents touchant le sujet qui nous occupe.

(A suivre.)

(1) Un volume in-12, Paris 1909.

Fragments d'Eschatologie musulmane

Par M. le baron CARRA DE VAUX

Professeur à l'Institut Catholique de Paris (suite).

Quelques idées théologiques sont mêlées à ces considérations peu élevées. Celle-ci est belle :

« Le croyant est récompensé pour toutes choses, même pour le hoquet qu'il a à l'heure de la mort ».

Cette autre est plusieurs fois exprimée :

« Et-Termidi el-Hâkimr rapporte d'après un inconnu que le Prophète dit : Quand Dieu veut du bien à un homme, il l'emploie (1). On lui dit : comment l'emploie-t-il ? Il répondit : il lui donne l'occasion d'une bonne œuvre avant sa mort ». Cette conduite de Dieu envers son serviteur est appelée « le sceau du bien, *Khâlimet elkheïr* ».

Quant aux conseils de morale, le plus important et le plus abondamment donné est celui de la pensée de la mort. « La mort suffit comme sermonnaire, dit le Prophète. — Ou bien : Celui qui aura gardé la pensée de la mort ne manquera point des onguents propres à l'adoucir. — Ou encore : Quel est le plus intelligent des Musulmans ? demande-t-il ; et il répond : C'est celui qui pense davantage à la mort ou qui se prépare le mieux à ce qui la suit ». Ceci même est plus fort, si l'on songe à la prééminence qu'avaient, aux yeux des premiers musulmans, les croyants morts dans la guerre, ceux qui sont dits *châhid*, c'est-à-dire témoins ou martyrs : « On demanda au prophète : Quelqu'un sera-t-il réuni aux martyrs ? Oui, dit-il ; celui qui pense à la mort vingt fois chaque jour et chaque nuit » ....

« Tradition rapportée par el-Tebrâni et par el-Beihaqi-dans « les parties singulières de la foi *chu'àb el-imân* » et « dans les preuves de la prophétie *delâïl en-nubuah* », remontant à 'Abd Allah ibn Abi Arifa. Il dit : Un homme vint trouver le Prophète et lui dit : O prophète de Dieu, il y a là un jeune garçon qui va mourir, auquel on veut faire dire qu'il n'y a de Dieu qu'Allah, et qui ne le peut pas. Le prophète demanda s'il ne le disait pas pendant sa vie. On lui répondit que si. Il reprit : Qu'est-ce donc qui l'empêche de le dire à sa mort ? Alors le prophète se leva et nous nous levâmes avec lui ; il arriva auprès du jeune homme et lui dit :

---

(1) Ce mot « employer » est peu satisfaisant. Un hâdith semblable a, au lieu du terme *yasta'mil*, le terme *'asala* ou *gasala*, ce qui signifierait : « donner du miel » ou « purifier ».

ô garçon, dis : il n'y a de Dieu qu'Allah. — Je ne peux pas le dire, répondit ce dernier. — Et pourquoi ? — Parce que j'ai désobéi à ma mère. — Vit-elle ? — Oui. — Qu'on aille donc la chercher. — Elle vint et le prophète lui dit : Celui-ci est ton fils ? Oui, répondit-elle. — Il reprit : Vois, s'il y avait ici un feu ardent et si l'on te disait : prie pour lui ou nous le jetons dans ce feu, que ferais-tu ? — Elle répondit : en ce cas, je prierais pour lui. — Alors rends témoignage devant Dieu et devant nous que ton fils t'a satisfaite. — Elle en rendit témoignage. — Maintenant, jeune homme, dit le prophète, prononce qu'il n'y a de Dieu qu'Allah. — Il le fit, et le prophète ajouta : Dieu soit loué, qui l'a préservé du feu »........

Nous allons maintenant pénétrer plus avant dans le sujet, et repasser avec Usyûti les traditions relatives à l'ange de la mort, au jugement de l'âme, au châtiment du tombeau.

L'ange de la mort n'est pas autre chose en somme que la personnification de la mort. Cela est d'autant plus évident qu'il est parfois question dans les hadîth de la Mort, en tant que personne (1). Mais cette conception n'a pas prévalu. L'hypothèse d'un esprit angélique chargé d'accomplir les fonctions de la mort, était moins abstraite et plus conforme à l'esprit de la démologie musulmane...

Tradition rapportée par Abù ecchéïkh ibn Hibbân dans « le livre de la majesté divine », remontant à Wahb ibe Manbah. Il dit : Dieu a créé la mort comme un bélier couvert de tâches blanches et noires, ayant quatre ailes, l'une sous le trône supérieur *('arch)* l'autre dans la région humide (*thara*), l'une à l'orient et l'autre à l'occident. Dieu lui dit : sois ! et il fut ; puis il lui dit ; parais ! et la mort parut devant Izrâ'îl ». Izrâ'îl étant généralement reconnu pour l'ange de la mort on voit que la Mort et l'ange de la mort, sont deux personnes réelles distinctes. Mais la tradition ne sut que faire de la personne de la Mort, qui disparut derrière l'ange de ce nom.

Les récits où paraît ce personnage bizarre sont très nombreux. Lui-même est noyé dans un certain vague produit par l'accumulation des diverses images, toujours plus ou moins monstrueuses, sous lesquelles on l'a présenté. « Il a une forme pour saisir les croyants. une autre pour saisir les impies », ce qui déjà le rend difficile à connaître. « Il fait deux fois par jour le tour de toutes les maisons de la terre », ce que l'on conçoit mal, lorsqu'on lit d'autre

1. Comparez dans la littérature indienne l'épisode de Sâvitri. qui appartient au Mahabharata. Un personnage qui est la Mort, vient chercher l'âme de Savitri représentée comme une figurine de forme humaine et très petite. On trouve aussi dans l'islamisme cette figuration de l'âme par un petit personnage grand comme le pouce. Cette image est encore celle qu'on rencontre dans certains monuments de l'art chrétien jusqu'à l'époque de la Renaissance. Dans la scène de la mort de la Vierge, par exemple, l'artiste fait souvent paraître le Christ tenant sur son sein une petite poupée qui représente l'âme de Marie.

part que « le monde est entre ses deux genoux », ou que « le monde est sous sa main comme une table, dont il touche à chaque instant le point qu'il veut ». Il ne sait pas d'avance ni ne décide lui-même ceux qui doivent mourir ; cela est inscrit sur des feuilles : « La tablette sur laquelle sont inscrits les temps accordés aux hommes est dans sa main. — On établit les comptes chaque année au mois de Cha'bân, jusqu'au mois de Cha'bân suivant. Le prophète jeûnait tout ce mois ; et comme on lui demandait pourquoi, il en donne cette raison : je crains que mon tour ne vienne cette année ».

L'ange de la mort est l'un des quatre principaux anges du Paradis musulman, lesquels sont Djibrîl, Mikhâîl, Isrâfîl, Isrâîl. Une multitude prodigieuse d'autres anges sont créés selon les formes de ces quatre grands esprits ....

Voyons comment 'Izrâ'îl s'acquitte de ses fonctions. Il ne saisit pas, cela va sans dire, l'esprit des croyants, de la même manière que celui des impies ; il a même eu pour plusieurs grands et saints personnages des égards particuliers, dont nous nous rendrons compte en assistant à la mort de quelques-uns d'entre-eux. Voici d'abord Hermès Trismégiste, le vieux mage, dont le nom arabe est Idris.

« Tradition rapportée par Ibn Abi Hâtim, remontant à Ibn 'Abbâs. Il dit : Un ange demanda à son Seigneur la permission de descendre vers Idris ; il vint à lui, le salua, et Idris lui dit : As-tu quelque rapport avec l'ange de la mort ? Il répondit : c'est un de mes frères les anges. Idris reprit : Peux-tu me servir en quelque chose auprès de lui ? Si c'est pour retarder ou avancer sa venue, répondit l'ange, je ne le peux pas ; mais je lui parlerai de toi et il sera bon pour toi à l'heure de la mort. Et il ajouta : mets-toi à cheval entre mes ailes. Idris obéit, et l'ange monta jusqu'au ciel supérieur, il rencontre là l'ange de la mort, ayant Idris entre ses ailes, et l'ange de la mort lui dit : j'ai besoin de toi. Je le savais, répondit l'ange, tu veux parler d'Idris ; son nom vient et il ne me reste plus à son compte que la moitié du temps d'un clin d'œil. Et Idris mourut entre les ailes de l'ange ».

Salomon, familier avec les génies, et ayant les oiseaux à ses ordres, ne pouvait manquer d'avoir des relations avec les anges : « Tradition rapportée par ibn'Asâkir, remontant à Khéitumah. Il dit : Salomon, fils de David, dit un jour à l'ange de la mort : Quand tu voudras saisir mon âme, préviens-m'en. L'ange répliqua : Je ne le sais pas plus que toi. Je ne l'apprends que par des feuilles que l'on me jette, sur lesquelles sont inscrits les noms de ceux qui doivent mourir. »

David : « Ahmed rapporte d'après Abû Huréïrah que le prophète de Dieu dit : David était extrêmement jaloux et quand il sortait de sa demeure, il en faisait boucher les portes, et personne n'avait accès auprès de sa famille jusqu'à son retour. Une fois

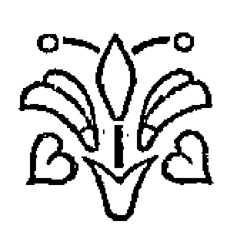
qu'il était sorti, il trouva en rentrant dans son palais un homme qui s'y tenait. Il lui dit : Qui es-tu ? — Je suis, répondit-il, celui qui ne redoute point les rois et que les chambellans n'empêchent pas d'entrer. — Par Dieu, reprit alors David, tu es l'ange de la mort. Exécute donc sans te gêner l'ordre de Dieu. Et David s'affaissa sur place, et son âme fut saisie. »

Abraham ; « Tradition rapportée par Abû Hudéïfah Ishâq Ibn Bichr dans « le livre du principe », remontant à Ibn'Omar. Il dit : L'ange de la mort dit : O Seigneur, ton serviteur Abraham s'ennuie après la mort. Le Seigneur répondit : Va lui dire que l'ami, lorsque la promesse de son ami tarde à s'accomplir, soupire ardemment après lui. L'ange l'atteignit et Abraham répondit : Oui, o Seigneur, je désire violemment te rejoindre. L'ange, alors, lui donna une plante odorante, et tandis qu'il la respirait, il saisit son âme ».

Moïse : « Tradition rapportée par Ahmed, el Bazâr, el Hâkim, et Sahihah remontant à Abû Hureéïrah et au prophète. Ce dernier dit : L'Ange de la Mort se présentait autrefois visiblement aux hommes ; il vint à Moïse, le souffleta et lui creva l'œil. De retour auprès de son seigneur, il lui dit : O Seigneur, ton serviteur Moïse a l'œil crevé et n'était le respect que tu as pour lui, je lui aurais fait subir de durs traitements. — Va, répondit Dieu, trouver mon serviteur et dis-lui qu'il place sa main sur une peau de taureau ; pour chaque poil que sa main couvrira, il aura une grâce. L'ange alla et lui parla.

— Et après ? demanda Moïse ; c'est la mort, répondit l'ange. Et maintenant que ferai-je ? Respire ceci. Il respira, et l'ange saisit son âme. Dieu lui rendit l'œil, et depuis lors l'ange de la Mort vint invisiblement trouver les hommes ».

(A suivre)



Une Photographie Trascendantale

M. Jean de Kosloff, de Bruxelles, dont nos lecteurs n'ont pas oublié l'observation relatée dans notre dernier numéro, du dédoublement d'un chat, nous adresse aujourd'hui une observation non moins curieuse sur sa propre disparition du champ photographique d'un appareil. Nous insérons ci-après cette nouvelle observation avec reproduction des clichés photographiques à l'appui.

LA RÉDACTION.

Bruxelles, le 28 février 1911.

Cher Monsieur Lefranc,

Vous me demandez de vous relater le phénomène curieux qui a eu lieu le 12 mai 1909, pendant une séance d'extériorisation de force psychique, de Mme D... — mon sujet, et en présence de deux témoins : M. Bouillon et M. Poutet, membres du groupe Métapsychique de Bruxelles.

Voici les faits : (Copie du rapport fait de la séance du 12 mai 1909 par M. de Kosloff, M. Poutet et M. Bouillon).

Faisant des expériences d'extériorisation avec Mme D.., mes collègues et moi avons voulu essayer de prendre une photographie de cette chose, que certains appellent « fluide », d'autres « force psychique », enfin de ce qui s'extériorise du sujet et que le sujet et certains voyants disent être un nuage ou une autre forme, de couleur grisâtre émanant du sujet pendant qu'il est en état profond d'hypnose, et dont nous autres, qui ne voyons pas, accusons la présence, par des pincements d'air autour du sujet, pincements que le sujet ressent, comme s'ils étaient faits sur son corps.

Nous avons voulu entourer cette expérience des garanties qui sont toujours nécessaires quand on prend une photographie spirite. M. Bouillon a apporté son appareil, un kodak 9/12 et une boîte de plaques *Lumière* qu'il avait achetée le même jour.

A 9 heures du soir nous étions réunis dans la chambre d'expériences, dont le plan est ci-joint (1). C'est une chambre complètement obscure, mais qui peut être éclairée par une ampoule de 16 b., cristal rouge, et dont la lumière est tout à fait suffisante pour voir les moindres mouvements des assistants. La lampe est suspendue au plafond, au milieu de la chambre.

(1) Le cliché de ce plan n'a pu nous être livré en temps utile. Mais la situation respective des trois assistants et du suje résulte clairement des explications qui suivent. (*Note de la Rédaction*).



FIG. 1. — Disparition du magnétiseur. M. de KOSLOFF, pendant un essai d'extériorisation de la sensibilité du sujet.



FIG. 2. — Photographie prise à quelques jours d'intervalle, afin d'éclaircir le phénomène de la disparition du magnétiseur. Cette fois celui-ci est visible sur la photographie obtenue.

Ayant fermé la porte et allumé l'ampoule, nous avons examiné *tous les trois*, avant de l'ouvrir, la boite de plaques apportées par M. Bouillon et ayant constaté qu'elle n'a pas été ouverte avant l'expérience, nous l'avons ouverte, et avons examiné à la lumière rouge, une à une, les plaques qu'elle contenait, avant de charger les trois châssis. Toutes les plaques étaient bonnes. Nous voulions prendre trois photos : une dans l'obscurité ; l'autre, le sujet étant en somnambulisme ; et la troisième, le fluide du sujet étant condensé, — ces deux dernières au magnésium. Les bains développateur et fixateur, préparés à l'avance, reposaient sur la table, près de la cheminée ; sur un trépied, au fond de la chambre, en face de la place du sujet, on a placé l'appareil photographique ; une bougie a été allumée, pour permettre la mise au point. Quand tout a été prêt, on a éteint la bougie et nous sommes restés éclairés tout le temps par l'ampoule rouge électrique de 16 b., M. Bouillon restant près de l'appareil photographique, M. Poutet dans un fauteuil à 0.90 cm, de moi, et moi, touchant de mes genoux le bras du fauteuil du sujet et placé à sa droite.

J'ai commencé à endormir le sujet par des passes magnétiques ; à ce moment M. Bouillon a ouvert l'appareil pour prendre une photo à la lumière rouge, et à la pose.

Après un certain temps il a fermé l'appareil et a changé de chassis qui ne contenait qu'une plaque. Le sujet étant arrivé à l'état somnambulique, M. Bouillon a proposé de prendre une seconde photo au magnésium ; j'ai consenti, et baissé le bandeau sur les yeux du sujet, pour qu'il ne fût pas impressionné par la lumière vive, — la photo a été prise. *A ce moment je ne suis pas sûr si je suis resté près du fauteuil du sujet*, car je m'étais *écarté* hors du champ visuel de l'appareil. Sur cette seconde photo le sujet se tient droit sur le siège, la tête droite.

Après l'éclair magnésique, je continuai à magnétiser le sujet pour prendre la 3me photo ; et, ayant atteint les degrés d'extériorisation que je constatais par des pincements faits autour du sujet dans un rayon de 50-60 centimères, je lui dis de faire un effort de volonté pour concentrer son fluide au-dessus de sa tête. Pendant ce temps, je le magnétisais énergiquement. Toute mon attention était concentrée sur le sujet, dont la tête s'était renversée sur le dossier du fauteuil. M. Bouillon était à sa place devant l'appareil, à 2 m. 30 du sujet, et M. Poutet assis dans son fauteuil à 90 c. de moi et à droite du sujet, hors du champs visuel de l'appareil. Tous les deux me regardaient faire ; la lumière rouge était plus que suffisante. A ma question, le sujet me dit que le nuage grisâtre qu'il voyait était au-dessus de sa tête. En ce moment M. Bouillon me demande « Etes-vous prêt ? Quand il me fit cette question, *je me souviens nettement que je touchais des genoux le bord du fauteuil du sujet j'avais les bras à demi recourbés placés à 20 c. au-dessus de la tête du sujet*. Je me souviens aussi, qu'à ce moment l'idée suivante me passa par l'esprit, qu'au moment de l'inflammation du magnésium, je puis tressaillir et ce mouvement peut se communiquer au sujet. » Donc je fermai les yeux en disant : « Faites ». Quelques instants après eut lieu l'éclair, et nous nous sommes retrouvés de nouveau à la lumière rouge. *Personne n'a*

bougé. Comme la fumée du magnésium allait se répandre dans la pièce, je fis des passes de dégagement sur le sujet qu'on a fait sortir dans une autre pièce. Alors, *nous trois étant présents, on a développé les plaques.*

La première *n'a rien donné.* La seconde a *nettement donné le sujet assis droit dans son fauteuil;* mais moi, je n'étais pas pris sur cette deuxième photo. Nous n'avons pas prêté grande attention à ce point, notre but étant de prendre en photo le *fluide du sujet;* or, au moment de la prise de cette deuxième photo, le sujet était en somnambulisme et *non extériorisé.*

Donc, on a commencé à développer *la troisième* plaque : M. Bouillon, qui est un photographe émérite et méticuleux, après dix minutes de développement, nous dit : « Comme c'est curieux, tous les détails sont venus, mais je ne vois aucune trace des fluides..... et ce qui est plus curieux, M. de Kosloff, c'est que vous n'êtes pas dans le cliché.

Je ne prêtais pas d'attention à la seconde partie de sa phrase : une vague pensée m'était venue, que peut-être l'oppareil s'était déplacé ; mais l'absence du fluide au-dessus de la tête du sujet me rendait perplexe.

On attendait toujours mon apparition sur la plaque, mais elle ne venait pas et les blancs de la plaque, commençant à grisonner, on l'a retirée du bain développateur pour la fixer. C'est seulement alors que nous portâmes notre attention sur ce fait curieux. (Fig. 1).

On a éclairé la chambre à la lumière blanche ; on a remis le dispositif comme il était pendant la séance, et on constata que je devais absolument me trouver sur la plaque, car les détails du dessin des tentures *auraient été pris à travers moi qui me tenais entre l'objectif et le mur.* Comme il était tard (2 heures de la nuit), on a laissé cette question en suspens et tout le monde se sépara.

Le lendemain de cette soirée, ayant pris des épreuves des plaques susdites, et réfléchissant à ce qui venait de se passer, je me suis bien rendu compte que je devais être photographié, car la place où je me tenais à côté du sujet était bien dans le champ visuel de l'appareil. Du reste, *je me souvenais nettement qu'au moment de l'éclair j'avais fermé les yeux de peur qu'un mouvement nerveux et involontaire que j'aurais pu faire ne se communiquât au sujet. J'avais donc toute ma conscience et ma mémoire en ce moment.*

Je n'aurai pas pu non plus me retirer brusquement et involontairement hors du champ visuel de l'appareil, puis me replacer ensuite près du sujet, dans le court espace de temps que dure un éclair de magnésium, sans que mes deux témoins, qui me regardaient, ne s'en aperçussent. Un mouvement de retraite plus lent aurait enregistré sur la plaque au moins une partie de ma personne.

Alors l'absurbité de la chose n'apparut.

Si je n'ai pas bougé — je devais être pris, et si j'étais à ma place pourquoi n'ai-je pas été pris ?

Je me suis dit que si ce phénomène est normal pendant l'extériorisation d'un sujet il doit se reproduire.

Donc, à quelques jours de là, j'ai invité mes deux collègues à refaire cette expérience dans les mêmes conditions que la première fois.

Comme M. Bouillon était absent de Bruxelles, j'ai invité un photographe de profession et un autre témoins de mes amis M. M. : tout a été remis en place comme pendant la première expérience.

M. Bouillon étant arrivé sur ces entrefaites, deux appareils étaient braqués sur moi, et M. Poutet se tenait derrière moi, me touchant presque, pour éviter tout écart même involontaire de ma part. C'est ainsi que la 4me photo a été prise et cette fois je suis nettement ressorti sur la plaque (Fig. 2).

Mais cela ne nous a pas donné l'explication de la première séance.

Ici s'imposent quelques considérations :

L'état psychique des assistants, joue-t-il un rôle quelconque pendant l'expérience ? Pendant la séance du 12 Mai *nous étions loin de nous attendre au phénomène* qui s'est produit, tandis que, dans la seconde séance, l'idée fixe des assistants était que je ne pouvais pas ne pas être pris sur la plaque photographique. En outre, deux nouveaux témoins : le photographe et M..., deux étrangers à nos séances d'expérimentation, avaient la ferme conviction, que, si j'étais dans le champ visuel de l'appareil, je devais être pris sur la plaque sans conteste.

Est-ce que la volonté concentrée sur une idée, par plusieurs personnes à la fois, peut influencer le résultat d'une semblable expérience ?

Jean de Kosloff.

COPIE :

J'approuve le présent rapport dont toutes les circonstances sont présentes à ma mémoire. H. Poutet.

La copie de la lettre de M. Bouillon est ci-jointe.

Pour copie conforme :

Jean de Kosloff.

COPIE :

Société Métapsychique
de Bruxelles
rue des Éperonniers, 31

Ellesbeek, le 27 Février 1911

Mon Cher Monsieur de Kosloff,

J'approuve entièrement les termes de votre rapport sur la séance du 12 mai 1909, que nous avons eue avec Mme D...

Il relate d'une manière précise comment les faits se sont déroulés.

Pour ma part, je puis affirmer que vous étiez bien dans le champ visuel du kodak, les genoux touchent le côté droit du fauteuil. Je ne vous ai pas quitté des yeux un seul instant depuis le moment où je vous ai prié de m'annoncer que vous étiez prêt pour la photographie, jusqu'à ce que, après la déflageation magnésique (produite à l'aide d'une allumette bougie), j'ai senti la brûlure que m'occasionnait cette dernière, qui continuait à se consumer entre mes doigts.

On ne peut, non plus, invoquer une confusion de plaques, puisque vous n'êtes sur aucune de celles qui ont été prises lors de cette mémorable soirée.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de ma haute considération.

E. Bouillon,
Vice-Président de la S. M. de Bruxelles.

Communication du Capitaine E. Volpi

Cette communication a été faite par le capitaine E. Volpi, de l'armée italienne, au *Congrès International de Psychologie expérimentale* qui s'est tenu à Paris en novembre dernier, à propos de la photographie transcendantale que nous reproduisons ci-contre.

Le capitaine Volpi a bien voulu nous autoriser à publier cette communication à la condition que la publication fut faite dans son intégralité. Nous devons donc prier le lecteur de vouloir bien considérer que cet article a été écrit par un étranger plus habitué à parler notre langue qu'à l'écrire : de là quelques tournures de phrases décèlant un certain exotisme.

De plus, le *Monde Psychique* laisse la plus entière liberté à toutes les opinions pour se produire, mais il en laisse aussi l'entière responsabilité à leurs auteurs : ceci dit à propos de ce qu'avance en fin de son article, le capitaine Volpi au sujet de l'identité existant entre l'esprit et le double fluidique.

La Rédaction.

Monsieur,

A l'envoi de ma dernière lettre, j'ai joint aussi l'expédition d'un n° du (illisible) qui contenait toutes les raisons sur lesquelles je m'appuie pour déclarer inimitable, dans ses caractères spéciaux, la photographie que je vous ai envoyée. Je crois donc inutile de revenir là-dessus.

A présent je vais vous dire ce qui suit :

Le 17 décembre 1879, vers le soir, j'ai obtenu cette photographie en présence du lieutenant-colonel d'artillerie M. le baron Daviso et du médium Anna de Cornélis, accompagnée de son mari, chez un photographe de Rome. Personne même le photographe, ne sut me dire ce qu'était cette femme qui, si extraordinairement, se présenta à nous. Il faut remarquer *qu'elle ne fut vue par aucun des assistants pendant la pose*. Le même soir, Anna de Cornélis fut mise au sommeil bien caractérisé.

Ma première femme, qui était morte, il y avait presque onze mois, vint me dire qu'elle désirait me parler par la bouche du médium.

Je lui demandais alors quel était ce dernier buste de femme qui se montrait sur la photographie en question.

Elle me répondit : « Tu l'as connue en d'autres existences ».



FIG. 1. — Apparition près du capitaine E. Volpi, du corps fluidique de la future Mme Volpi, inconnue de lui à cette époque.

D. — Qu'est-ce qu'elle veut signifier par cette main posée sur le dossier de la chaise et qui indique précisément, avec l'index, le siège de la même chaise, tandis qu'elle me regarde fixement ?

R. — Elle marque l'avenir.

D. — Quel est son nom ?

R. — Réna.

Le nom de Réna était pour moi un *non-sens*.

Déconcerté par ce nom que je n'avais jamais connu, je me tiens sur le doute pour tout le reste de la communication. Toutefois, j'avais la certitude que cette femme de la photographie était un esprit, c'est ce que je venais de dire au Congrès de Paris de 1889.

Après deux années et demi, presque en 1882, je venais de connaître une jeune femme de laquelle je fus fortement épris.

Je l'épousai. Elle vivait à six cents kilomètres à peu près, de Rome, au moment que j'y obtins la photographie en question (1). Son nom était *Irène ;* j'étais bien loin de penser qu'elle put se nommer *Réna*, et jamais ne me vient l'idée de la confronter avec la photographie susdite.

C'est seulement après le congrès de Paris, en 1889, que revenu en famille, tenant dans mes mains l'épreuve, d'une part, et d'autre part, regardant ma seconde femme, je trouvai une parfaite ressemblance entre les deux.

Je dis à ma femme : Ne sais-tu pas que cette photographie te ressemble beaucoup ?

— C'est vrai, me répondit-elle en l'examinant ; je m'y vois telle que j'étais il y a quelques années, sans qu'on me prit en photographie, surtout par la pose de ma tête qui est levée et haute, etc.

(En ce qui me concerne, je n'ai jamais connu chez d'autres femmes cette position de la tête qu'elle a si bien précisée).

Alors je réplique, à moitié furieux : Mais on ne peut pas se fier aux somnambules puisque Anna de Cornelis m'a dit que cette apparition s'appelait *Réna !*

A ces mots, tant soit peu surprise, elle me dit : Comment ! en mon pays, tout le monde, y compris ma mère, m'appelle *Réna !*

Je fus complètement étonné de ce fait et très content de ce que je venais d'entendre.

Et dire qu'en aucun cas il ne m'était venu à l'esprit que *Réna*, pouvait être la corruption du nom Irène !

Toute sorte de doute était désormais disparu. Ce fut une grande joie.

Tout en remerciant Dieu à qui je m'étais adressé pendant la pose, je compris que c'était ma seconde femme qui était venue marquer l'avenir avec sa main sur le dossier du siège, en me fixant, et en m'indiquant ainsi qu'elle viendrait un jour s'asseoir à mes côtés, devenant ma femme. Elle me dit encore qu'elle se souvenait très bien d'avoir été malade, le 17 décembre 1879, d'un apostème à gauche de la mâchoire ; et que pendant cette maladie

(1) Elle ne connaissait pas Rome, et n'y était jamais venue.

elle restait presque toujours assoupie par la force du mal qui la tourmentait. Pour ce qui est de l'avoir connue en d'autres existences, il me faudrait citer des faits spirites assez intéressants et assez longs que, pour le présent, je crois superflu de rapporter dans cette lettre. J'ai cependant la certitude d'avoir vécu en d'autres existences, ce qui explique le cas présent.

Permettez-moi de vous dire que je suis assez surpris des termes théosophiques dont vous usez pour expliquer vos travaux (1); aussi, je ne peux pas y croire parce que je ne les comprends pas.

Trente-quatre années d'étude et d'expérimentation ont fait de moi un spirite bien sincère, partisan d'Allan Kardec de qui la théorie présente le tout pour le mieux.

Voici ce que dit un livre dont j'ai fait la deuxième traduction italienne, et qui complète, *selon moi*, les livres d'Allan Kardec (2).

« Il faut connaître l'âme comme faculté sensitive, l'esprit comme faculté pensante.

« La matière comme démonstration dans le monde que vous habitez.

« L'âme, comme dépendance du principe intelligent universel.

« L'esprit comme création de ce principe.

« La matière comme expression de la sensibilité et de l'intelligence.

« L'esprit conçoit la bonne action, l'âme en est heureuse, L'esprit devine la véritable fraternité, la vraie justice ; l'âme devient forte par l'impulsion qui lui est donnée.

« L'esprit hésite à suivre la voie des améliorations; l'âme souffre et pleure.

« L'âme élève la voix dans le silence, dans la solitude ; cette voix s'appelle conscience. L'âme est la conscience de l'esprit ; l'âme est la plus haute expression de la morale mise dans la créature, à titre de semeuse dans l'avenir. »

Donc l'esprit (3) est formé : il peut penser sans l'âme qui reste entre lui et le corps matériel inerte. Lorsque l'âme prend possession définitive du double, il se forme une créature complète, Alors, celle-ci peut produire des phénomènes tels que celui que j'ai eu avec la photographie qui est la base de cette discussion.

Je crois fermement que la chose est ainsi plus claire et mieux expliquée.

Ernesto VOLPI.

---

(1) Ceci s'adresse à M. H. Durville père, qui pour expliquer sa théorie de composition des fantômes de vivants s'est servi de la nomenclature théosophique (Note de l'éditeur.)

(2) *Le vie de Jésus*, éditée par René Caillié, Avignon, 1884. Dictée médianimiquement à une dame qui n'a pas voulu se faire connaître.

(3) Ou double fluidique.

Recueil de Faits

La rédaction ne prend pas la responsabilité des informations, les faits rapportés exigeant parfois, pour être acceptés ou rejetés, de longues et patientes enquêtes.

LA BAGUETTE DIVINATOIRE

Nous relevons dans le *Journal* du 23 février dernier, sous la signature de Henry Barby, les faits suivants relatifs à la baguette divinatoire :

Cholet, la coquette et manufacturière ville de Maine-et-Loire, où l'existence s'écoulait quiète et uniforme, est actuellement révolutionnée par le pouvoir mystérieux d'un sourcier dont les baguettes divinatoires découvrent des trésors cachés dans cette région.

On croit toujours ici au pouvoir des « *voyeurs d'eau* », des sourciers, et malgré le scepticisme et les moqueries des esprits forts, nombreux sont à Cholet ceux qui, depuis quelque temps, ne rêvent plus que de souterrains abandonnés, d'oubliettes où des trésors immenses seraient enfouis. Il s'est même trouvé un riche Chôletais, M. Georges Baron, pour acheter un certain terrain et pour fournir, depuis bientôt six mois, les fonds nécessaires aux travaux de recherches d'un de ces fabuleux trésors.

« J'irai jusqu'au bout, je dépenserai tout ce qu'il faudra dépenser, me déclare M. Baron, pour atteindre ce trésor. Après, nous en chercherons d'autres, car il en existe une trentaine enfouis autour de Cholet. C'est, du moins, le nombre qu'indiquent les instruments de M. Janse, inventeur méconnu d'une science nouvelle qui révolutionnera le genre humain. »

Ces trésors datent, en général, du temps de l'occupation anglaise et M. Baron, dont la confiance semble inébranlable, malgré des retards successifs qui depuis six mois prolongent les travaux, m'emmène à son terrain du boulevard de l'Oisillonnette, où une équipe de six ouvriers terrassiers a creusé deux puits, l'un de treize mètres soixante avec une galerie de huit mètres, l'autre de douze mètres. Il a fallu déjà pomper 4.000 mètres cubes d'eau, tant à bras qu'à la vapeur, pour tenter d'atteindre les galeries souterraines où, d'après les calculs de M. Emile Janse, sourcier et inventeur de la *Radioscopie magnétique*, on trouvera deux cercueils en buis et en plomb et des caisses de fer contenant de l'or pour une somme qui dépassera peut-être quatre millions.

Ce M. Janse est un ancien marin. Durant les longues années qu'il passa les yeux fixés sur la boussole, il s'efforça de reconnaître les causes des variations accidentelles de la déclinaison et il explique :

— Je suis parti de ce fait que la présence des gisements de fer et de ferro-nickel peut être décelée par une aiguille aimantée. J'ai pensé qu'il devait être possible d'imaginer d'autres instruments susceptibles d'être influencés par le cuivre, le plomb, le zinc, l'argent, l'or; enfin par tous les autres métaux ou minerais.

Pendant plus de trente ans, il chercha et, de déduction en déduction, il fut conduit à construire ce qu'il appelle ses *révélateurs positifs et négatifs ou baguettes divinatoires.*

Ce diable d'homme, en effet, voit et connaît tout. La terre n'a plus de secrets pour lui. Il sent toutes les richesses qu'elle recèle et qu'elle conserve jalousement dans son sein.

— La terre est pour moi, déclare-t-il, aussi transparente qu'un globe de cristal.

Enfin, ses baguettes métalliques, outre la découverte des sources, des trésors et des mines, lui permettent encore d'étudier toutes les questions qui relèvent de la polarité, même au point de vue humain, les faits biologiques du plus haut intérêt. Une certaine terreur s'empare de tous, dès qu'il sort ses instruments de la sacoche qui pend à son côté. A une dame, il prédit que le petit être qu'elle attend, sera, non pas une fillette, mais un garçon.

— Vous, vous êtes un normal, me dit-il, tandis que, menaçante, sa baguette s'est dressée devant moi. Vous influencez mon révélateur positif.

Ces baguettes sont constituées par un fil métallique en forme de V renversé et se terminant par deux poignées dont l'une, celle de droite, est isolée par un tube de bois; l'autre étant en contact immédiat avec la main gauche de l'opérateur. Elles ne diffèrent que par la nature du métal employé. La baguette positive est en cuivre, en zinc ou en argent. La baguette négative est un fil de fer ou de nickel.

Nombreuses sont les personnalités de Cholet qui entourent le sourcier moderne, car on a annoncé en ville qu'un dernier coup de mine avait fait connaître l'existence du souterrain deviné par les magiques baguettes. Il n'a encore été possible que de passer une main dans cet ancien souterrain : « Mais, fait espérer le « sourcier », sous peu nous en tirerons les caisses d'or dont les effluves d'ailleurs influencent chaque jour davantage mes révélateurs.»

Janse est un alerte et robuste vieillard dont l'aspect n'est nullement celui qu'on pourrait s'attendre à rencontrer chez un homme possédant des pouvoirs si extraordinaires. Il porte des guêtres et un complet veston de forme normale et, à part l'étoile d'argent qui brille à sa casquette, il apparaît comme un homme normal ; il est pourtant, il l'affirme du moins, doué de certaines propriétés fluidiques. Il est enfin, suivant son expression, nettement *polarisé* ; mais, dès que je tente d'obtenir quelques précisions sur sa façon de procéder, il m'égare dans les *lignes d'attraction,* les *champs de rayonnement,* les *radiations* et les *effluves directs ou réfléchis.* Et, devant l'approbation des témoins qui paraissent comprendre, je n'ose insister, de crainte de passer pour un ignare ou un imbécile. N'a-t-il pas déclaré à Mme la sous-préfète dont les mains pourtant étaient gantées, qu'elle portait une bague en or ornée de brillants? N'a-t-il pas également indiquée à Mme la colonelle les bijoux dont ses doigts étaient parés?

— Que va-t-on penser de nous? s'écrie M. Marie Baudry, le maire de Cholet, en apprenant le but de ma visite dans sa ville. On va nous croire tous mûrs pour l'asile d'aliénés. Le pire, c'est que je ne sais plus où donner de la tête avec les réclamations des voisins du terrain où creusent les ouvriers de M. Baron. Avec leur travaux, leurs galeries, leurs pompes, ils ont desséché les puits environnants. J'ai fait appel au conseil municipal qui ne peut rien, les travaux ayant lieu dans un terrain privé. J'ai eu recours à l'ingénieur des mines qui m'a répondu que puisqu'il ne s'agit pas de mine, mais de la recherche d'un trésor, ce n'était pas son affaire. Le pis est que M. Baron et M. Janse se sont mis en règle. Ils ont fait la déclaration de leur tentative à la préfecture. L'exemple est contagieux. Il en est d'autres qui ont creusé chez eux, dans leurs caves, sous leurs maisons.

« Je suis désarmé, conclut navré le maire de Cholet, et malheureusement M. Baron est tellement exalté dans son idée fixe qu'il continuera tant qu'il aura de l'argent, et il est fort riche. »

UNE AUBERGE ENVAHIE PAR LES ESPRITS

Dans un petit village du pays de Galles, une maison perdue dans la profondeur d'un pinède est envahie depuis quelques jours par les esprits, esprits de très méchante humeur et extraordinairement vifs, car à peine quelqu'un ose-t-il passer le seuil qu'ils lui lancent au visage tout ce qui tombe sous leurs mains.

Ces phénomènes mystérieux ont terrifié les pacifiques paysans de l'endroit.

En vérité, la maison n'est pas une maison : c'est une auberge qui, jusqu'il y a deux semaines, était fréquentée par des charretiers et des agriculteurs. Maintenant, même ses plus vieilles pratiques n'osent plus l'approcher, et quand elles doivent passer, ne serait-ce qu'à un demi-mille de distance, elles font le signe de la croix.

Un jour, la patronne actuelle, certaine Mme Meredith, s'étant levée à l'aube, descendit à la cuisine pour mettre en place la vaisselle. Une à une, les assiettes lui échappèrent des mains et se mirent à se briser sur sa tête.

En même temps, de tous les coins de la cuisine, des cailloux venus elle ne savait d'où, la frappaient. La malheureuse s'enfuit, hurlant à perdre le souffle, et les passants, accourus à ses cris, crurent qu'elle avait été victime d'une hallucination.

Mais les phénomènes se sont répétés au moins dix fois en présence du curé du village et de la police.

Cette dernière a fait hier entourer la maison et l'a fouillée dans tous ses recoins, sans rien découvrir. Cela a persuadé plus fortement encore les habitants du village qu'il s'agit véritablement d'esprits.

(*Petit-Var*, du 6 janvier 1910.)

FANTOMES

Des légendes commencent à courir, chez le peuple russe, au sujet de la mort de Tolstoï.

On parle déjà d'apparitions sur la tombe du grand écrivain. Des paysans qui la gardaient, une des nuits dernières, assurent qu'un vieillard à longue barbe blanche, entièrement vêtu de noir, soudain se montra près d'eux, et que, s'étant agenouillé, il pria longuement. Puis il dit : « N'ayez aucune crainte ! » et il s'effaça.

Ensuite, ce fut une petite vieille, toute ridée, qui descendit du ciel en volant. Un moujik tira des coups de fusil dans sa direction. Mais la petite vieille se mit à rire, d'un rire très doux, frappa trois coups dans ses mains, et l'ombre s'évanouit.

Allons-nous revoir sur le tombeau de Tolstoï les convulsionnaires du diacre Pâris, et se renouveler, à Yasnaïa-Poliana, les miracles du cimetière de Saint-Médard ? (*Eclaireur de l'Est.*)

L'HYPNOSE CHEZ LES GRENOUILLES

L'hypnose, chez les animaux, est une question extrêmement peu étudiée ; on peut citer tout au plus quelques observations scientifiques ; le reste de nos connaissances se réduit aux données de la légende courante, dont le leit-motif est constitué par l'évocation de l'étude ou de l'Orient mystérieux, avec ses charmeurs de serpents.

Au cinquième Congrès international de Physiologie qui vient d'avoir lieu à Turin, Mlle M. Stephanowska, de Bruxelles, a fait une communication sur ce sujet, recherches toujours bienvenues, connaissant l'importance et l'originalité de la question.

Mlle Stephanowska a entretenu le Congrès *sur les conditions favorables et défavorables à l'hypnose chez les grenouilles*, dont voici un résumé succinct :

Les grenouilles qui ont séjourné l'hiver dans l'aquarium présentent un matériel remarquable pour l'étude de l'hypnose, au moment où elles sont très épuisées par un jeûne prolongé, c'est-à-dire au printemps et en été. Dès qu'on les renverse sur le dos, elles tombent dans l'état hypnotique, poussé souvent jusqu'à la catalepsie. Dans l'état d'hypnose profonde, les organes des sens suspendent leur action, le sens kinesthésique est très émoussé, ainsi que la sensibilité à la douleur. Les pupilles sont toujours rétrécies ; elles se dilatent aussitôt que l'animal se réveille ; les mouvements cardiaques sont ralentis, et les mouvements respiratoires souvent à peine perceptibles. Cet état peut persister pendant une demi-heure, et même davantage.

L'état d'hypnose profonde est encore plus accentué chez les grenouilles d'hiver dont le corps a perdu beaucoup d'eau par suite d'un séjour dans un

endroit sec. On ne parvient pas toujours à réveiller ces grenouilles au moment voulu.

Les grenouilles fraîchement recueillies au printemps subissent dans les mêmes conditions l'hypnose, mais résistent plus. Elles deviennent de plus en plus hypnotisables à mesure que leur jeûne dure plus longtemps. Ce fait concorde avec l'observation de Gley, que l'hynose est aisément produite chez les grenouilles amaigries. L'épuisement, le jeûne prolongé et la soustraction d'eau paraissent être, selon Mlle Stephanowska, les conditions les plus favorables à la production de l'hypnose et de la catalepsie chez les grenouilles adultes.

Remarquons encore que, dans les recherches de cet auteur, les grenouilles à l'état d'hypnose profonde et prolongée se réveillent immédiatement dès qu'on les entoure de vapeurs d'éther, de chloroforme ou d'alcool, agissant au premier lieu et tout d'abord comme excitants. De la même façon agissent les vapeurs d'ammoniaque. L'élévation brusque ou progressive de température interrompt toujours l'état d'hypnose ; par contre, l'abaissement de la température ne réveille pas les grenouilles et parait même favorable à l'hypnose. Les trois figures reproduites ci-dessus, et que Mlle Stephanowska a bien voulu mettre à notre disposition, représentent quelques caractéristiques de grenouilles en état d'hypnose. En les regardant, on ne peut pas s'empêcher de songer aux attitudes des hystériques hypnotiques ; les grenouilles présentent à peu près les mêmes positions spasmodiques figées sur place, que les sujets hypnotisés, ces autres *grenouilles du laboratoire*, comme les a si pittoresquement baptisées Ch. Féré. La différence réside dans la souplesse des attitudes : purement musculaires et générales chez les grenouilles, plus délicates et plus nuancées et en même temps avec plus d'expression chez les hystériques. Il est vrai que l'échelle animale compte bien des types de vertébrés, depuis la nerveuse grenouille, qui a aussi ses hystériques, comme J. de Tarchanoff vient de démontrer, jusqu'à l'hystérique noble appartenant au dernier échelon de l'évolution bio-organique.

J'ai insisté sur les recherches de Mlle Stephanowska au dehors de l'importance de la question elle-même, parce que moi-même, j'ai fait des expérience sur l'hypnose chez ces grenouilles, et particulièrement sur l'espèce *Rana temporaria*. J'esquisserai les faits principaux de ces recherches d'une manière succincte, pensant revenir plus tard, dans un travail d'ensemble, sur l'hypnose chez les animaux ; en effet, j'ai expérimenté, et je continue à le faire sur des chiens, des cobayes, des chats, des lapins, des poules et des serpents. A ma connaissance, il n'y a aucun travail entrepris sur de si nombreuses espèces animales. Cette fois, je ne m'occuperai que de l'hypnose chez les grenouilles.

Gley a fait une observation juste, remarquant que l'hypnose est particulièrement remarquable chez les grenouilles amaigries. Le fait est vrai, et mes observations concordant avec celles de Mademoiselle Stéphanowska. Mes grenouilles, amaigries où à jeun, s'hypnotisaient plus facilement, et bon nombre d'entre elles allaient jusqu'à la catalepsie ; les sensibilités étaient presque abolies, les pupilles punctiformes; la circulation était ralentie et la respiration devenait autant superficielle que l'hypnose devenait profonde, et cela

avec une crise de respiration interne; correspondant à une accélération notable du cœur. J'avais recueilli même des tracés. Ce qui est nouveau, dans mes expériences, c'est l'essai d'hypnotiser les grenouilles avec le regard et en dehors de tout jeûne et de phénomène d'amaigrissement. J'ai fait l'expérience en plein été, ayant soin de nourrir les grenouilles de l'aquarium où elles vivaient plongées dans l'eau ; les grenouilles étaient de la sorte dans les meilleures conditions de vitalité et devaient représenter un état sensiblement près de la vie normale.

Dans une première série de recherches, j'ai essayé d'hypnotiser la grenouille en la tenant dans les mains renversée sur son dos. Il est extrêmement difficile de saisir le regard de la grenouille. La coloration de la peau, la couleur de ses yeux, et l'expression du regard, le plus terne regard d'animal, à mon avis, rend difficile la fixation du regard. Il faut chercher le plus possible à faire l'expérience dans des conditions de lumière uniforme : j'ai expérimenté à la lumière du jour et à la lumière artificielle. Celle-ci constitue souvent une source de cause d'erreurs agissant comme élément de fatigue. Quelques précautions se recommandent à l'expérimentateur pour tenir la grenouille dans les mains ; elle gesticule, fait des mouvements ; son cœur bat rapidement, et son corps glisse facilement entre les doigts : autant de coefficients qui influent sur la réussite de l'expérience. Les grenouilles s'endormaient assez facilement, tout en résistant longuement ; j'ai eu entre mes mains des grenouilles que je n'ai pu endormir qu'au bout d'une heure et d'autres que j'ai réussi seulement à assoupir légèrement. Le regard agissait donc, comme chez les sujets humains, en dehors de toute condition expérimentale spéciale.

Dans une seconde série de recherches, j'ai voulu essayer d'endormir des grenouilles en état de liberté, et cela dans deux conditions différentes : la grenouille étant déposée sur la table du laboratoire ou nageant dans une cuvette en verre, avec parois assez hautes, et où je pouvais la poursuivre à mon aise. L'hypnose devient alors plus difficile ; je veux dire par là que le temps est plus long. On sait que les grenouilles à l'état de repos ont une attitude assez propice à l'hypnose : elles ont le regard en haut, et la tête fait songer à une attitude d'extase ou d'attention. La difficulté réside à pouvoir être maître de son regard. Je suis arrivé expérimentalement à les endormir sur place, dans leur attitude respective, et à percer leur peau avec une aiguille ou un fer rouge, sans qu'elles manifestent la moindre réaction. L'hypnose, quoique profonde ne dure pas longtemps ; elle est plus courte, et l'animal se réveille souvent en faisant un saut brusque.

Si les grenouilles nagent dans un cristallisoire, l'hypnose est également possible, mais elle exige du temps et une adresse que l'expérience seule peut donner. Un fait assez caractéristique est à remarquer, que, quoique hypnotisant les grenouilles, je n'ai jamais pu arriver à les faire plonger dans l'eau. L'hypnose n'est pas plus profonde, quoique, la sensibilité devenant obtuse, il semblait que l'animal fut automatiquement maître de son attitude kinesthésique. Les changements de position étaient délicats, quoique possibles, et ne pouvaient pas s'étendre sur des changements d'ensemble. Ce qui ca-

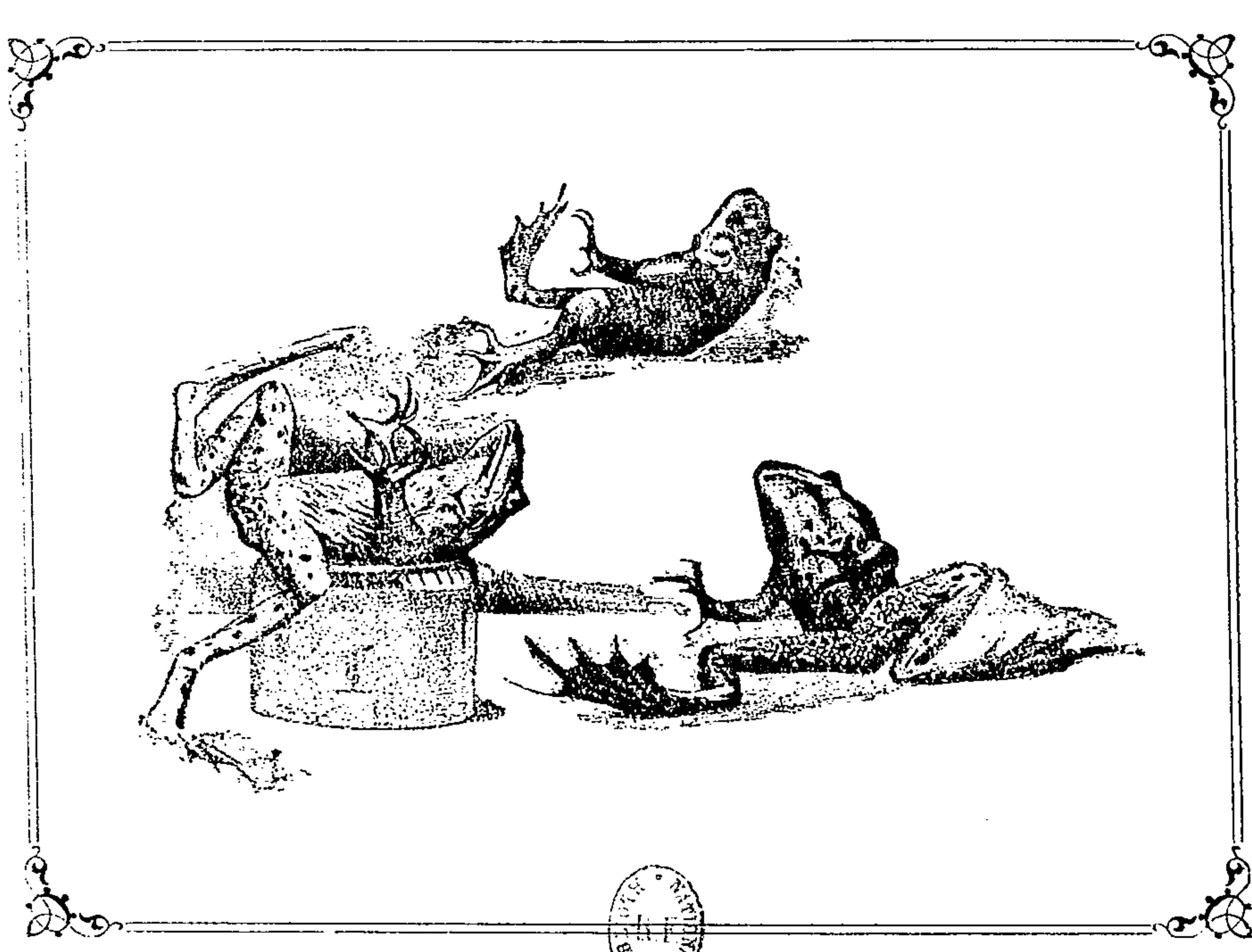


FIG. 1. — Grenouilles en état d'hypnose.

ractérisait l'état le plus profond d'hypnose que j'aie pu observer, c'était un léger plongement dans l'eau, avec quelques rares assouplissements, suivis généralement du réveil. Si l'on chauffait l'eau sensiblement et doucement, l'hypnose était interrompue : mais au contraire — Mlle Stephanowska a observé ce fait dans d'autres états — quand la température baissait progressivement, il paraissait que les grenouilles cessaaient, dans certaine mesure, d'être maîtresses dans leur position dans l'eau.

Ces faits, rapprochés de ceux de Mlle Stéphanowska, dont j'ignore complètement les détails, et surtout de ceux de E. Gley, parlent péremptoirement en faveur de la possibilité de l'hypnose chez les grenouilles, et démontrent, une fois de plus, la puissance anesthésique, pour ainsi dire, du *regard humain*, ce facteur si complexe, et qui paraît synthétiser toute notre cérébralité dynamique lorsqu'il est en action. Il faut conclure donc que ce regard n'agit pas seulement sur l'homme, mais aussi sur les grenouilles ; il y a là des rapprochements psycho-physiologiques importants, et qui nous font songer à la nature de cette mystérieuse force qui se glisse par les fenêtres de notre vie psycho-organique, et agit comme un vrai anesthésique, figeant les attitudes des animaux comme celles de l'homme, et paralysant toute vie cérébrale.

(La Nature.) Dr W. Vaschide.

SOUVENIRS D'UN OCCULTISTE

Le rappel d'une morte

— Voyez ces deux secrétaires, qui sont dans ma chambre et dans mon salon, me dit Mlle X..., une spirite ; ils ont aussi joué un rôle dans un cas de revenance.. C'était, il y a quelques années, en un mois de décembre. Alors, la mode des cartes de jour de l'an régnait dans toute sa tyrannie : on était en quelque sorte forcé d'envoyer à chaque renouvellement d'année à chacun de ses amis et connaissances, le petit carton blanc de rigueur.

Or, l'année précédente, m'étant trouvée très occupée, je n'avais pu trouver la disposition d'une soirée entière pour accomplir cette fastidieuse besogne. J'avais donc prié une jeune fille de mes amies de vouloir bien venir chez moi et me suppléer dans cette tâche. Je lui remis en conséquence mon carnet d'adresses et des paquets d'enveloppes en lui demandant de préparer les cartes et d'écrire la suscription de chaque enveloppe.

Cette jeune personne avait une écriture déplorable jointe à une étourderie de caractère qui était de son âge. Quand elle me remit son travail, j'eus le regret de constater que nombre d'adresses étaient irrégulières ou interverties entre elles et que sur les suscriptions les noms des destinataires étaient pour la plupart illisibles ou estropiés. Bref, je fus assez mécontente pour lui adresser quelques reproches. Je me voyais en effet dans la nécessité de refaire moi-même tout le travail que je lui avais confié ; il est d'autre part certain que mes reproches, dus à un moment de vivacité dont je n'avais pas été maîtresse, la touchèrent profondément. Je jetai les

cartes sous enveloppe dans ces deux secrétaires, et je refis le travail.

Quelques mois après, cette jeune fille mourait emportée par une maladie épidémique.

Or, un soir, quelques jours après sa mort, j'étais dans ma chambre occupée à quelque besogne d'intérieur. Je ne dormais pas, je vous l'assure! Subitement un léger bruit me fit tourner la tête, et je vis, oh ! comme je vous vois ! je vis cette jeune fille devant moi... elle ? non, mais son ombre, son fantôme, je ne sais... Elle alla au secrétaire, l'ouvrit et y prit les cartes que j'y avais oubliées. Ne croyez pas à de l'hallucination de ma part : non seulement j'ai *vu* le fantôme, je l'ai *vu* ouvrir ce secrétaire, mais j'ai *entendu* le bruit caractéristique du devant qu'on abaissait, du tiroir que l'on ouvrait... Je restais saisie, me demandant si je ne rêvais pas... Le fantôme passa dans le salon. Là, je ne le vis plus, parce que je restais immobile à ma place, mais j'*entendis* les mêmes bruits : le devant du secrétaire qui s'abaissait, les tiroirs qu'on ouvrait... Quand, toute tremblante, je passai à mon tour dans l'autre pièce, le secrétaire y était ouvert, et le sol jonché des cartes de visite qui y étaient renfermées. Est-ce, oui ou non, un phénomène de revenance ?"

Le Petit Bossu de Wittendorff

A Wittendorff, canton d'Altkirch (ancien Haut-Rhin français) vivait au moment de la conquête allemande, un petit homme contrefait, dont le souvenir est demeuré vivant dans le pays. Il était universellement connu sous le nom de Félix, sans qu'on ait pu me dire son nom patronymique. Il devait sa notoriété — qui s'étendait très loin dans la région — à une faculté hyperphysique particulière, innée chez lui, semble-t-il, car on la lui avait toujours connue, et qui consistait en ceci :

Toutes les fois qu'à Wittendorff il voyait passer un enterrement, il voyait en même temps, sur la bière du défunt l'image de celui des habitants du pays qui devait immédiatement le suivre dans la tombe. Il le nommait alors à ses intimes, et l'évènement justifiait sa prédiction.

Un jour seulement, il ne vit personne sur la bière qu'on transportait ; ce jour-là, il se sentit défaillir, songeant que, peut-être c'était de lui-même qu'il s'agissait. Mais comme le cortège se déroulait dans les rues de Wittendorff, un ami du défunt, arrivé en retard, s'intercala dans le cortège au point où il le rencontra ; et aussitôt l'image du nouveau venu se fit voir à Félix sur le cercueil du décédé.

Cette singulière faculté aurait pu demeurer légendaire dans le pays, comme partout ailleurs tant d'autres faits psychiques, si elle ne s'était trouvée affirmée devant le tribunal local, voici à quelle occasion :

A Wittendorff vivaient deux jeunes filles, deux sœurs, jouissant l'une et l'autre d'une excellente santé. Au cours d'un enterrement, Félix vit l'image de la plus jeune des deux sœurs se montrer sur la bière du défunt. Il raconta le fait à quelques amis, et tira du phénomène la conclusion coutumière. Peu de temps en effet, la plus jeune fille décédait à son tour, emportée par une maladie foudroyante.

La famille qui avait entendu parler de la prédiction de Félix, lui intenta un procès, arguant que c'était cette prédiction elle-même, qui, rapportée étourdiement à l'intéressée, lui avait frappé le moral, et avait, par cela même, amené le décès. Le procès eut lieu dans les formes, et mit en lumière la faculté singulière de Félix que quantité de témoins vinrent affirmer sur la foi du serment.

Toutefois, comme, suivant les principes du droit, il n'y avait pas là matière à condamnation, Félix fut acquitté ; mais le tribunal devant qui avait été formellement proclamée l'étrange voyance de Félix, lui conseilla, pour éviter tous désagréments à l'avenir, de garder pour lui les noms des gens que, dorénavant, il verrait sur la bière des défunts.

On n'a pu me dire si Félix vit encore ; mais on à tout lieu de supposer qu'il est décédé depuis 1871.

C. L.

NOUVELLES

CONFÉRENCES EXPÉRIMENTALES

DE

l'Institut de Recherches Psychiques de France

qui auront lieu en Avril à son siège social

5, Rue Nicolas Flamel, PARIS (4e).

Les conférences sont gratuites pour les Membres de l'Institut de Recherches Psychiques de France ; les non sociétaires seront admis en payant une cotisation de UN franc.

Mercredi 8 avril 1911, à 9 h. du soir. — Recherches sur la physiognomonie avec expérience, par M. Jousselin.

Mercredi 12 avril 1911 à 9 h. du soir. — Les rapports entre la géologie et la psychologie, par Mme Lydie Martial.

Samedi 24 avril 1911, à 9 h. du soir. — Recherches expérimentales sur le troisième corps invisible de l'homme : **le Corps mental,** avec expériences, par M. Lefranc.

Le siège social est ouvert tous les vendredis à partir de 3 h. de l'après-midi afin de permettre aux Membres de l'Institut de se réunir pour expérimenter avec le oui-ja.

ÉCOLE DE MÉDIUMS

L'Institut Psychique de France, 5, rue Nicolas-Flamel, ouvre une école de médiums qui a pour but :

1° de mettre le spiritisme pratique à la portée de toutes les personnes qui s'intéressent à cette science.

2° D'instruire et diriger dans la pratique les médiums des deux sexes.

3° de développer les facultés spéciales des sujets les mieux doués en vue de créer, dans l'avenir un *Bureau Julia* à Paris.

Chaque sujet recevra les instructions théoriques et pratiques nécessaires au développement de sa médiumité particulière. Ils seront réunis un soir par semaine pour travailler ensemble, et, par suite, dans une ambiance favorable.

Ces cours sont gratuits.

Pour inscription et renseignements, s'adresser au Directeur des cours de spiritisme, M. Lefranc, 5, rue Nicolas-Flamel (4e arr.).

L'exemple de notre école de médiums a été suivi à l'étranger.

Le Light apprend que l'Archidiacre Colly, le spirite bien connu, vient d'acheter des terrains à Londres et les a placés entre les mains de quatre procureurs, avec l'intention de fonder un « Collège de médiums », et de le doter d'une rente convenable. Il s'adresse au public pour qu'on l'appuie dans cette œuvre assez originale, Nous souhaitons bonne chance à notre confrère.

Le Gérant : L. Lefranc. — Aurillac, imp. Ouvrière, 3, rue du Prince.